



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
23.09.2014

L'an deux mille quatorze et le vingt neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/88

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mr RASKOPF, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme HOLLINGER-CHAILLET, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mr BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absente : Mme Vanille PESA : Procuration à Mr SOULA

Secrétaire : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Marty

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 31-1 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992,

Vu l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOPTE le règlement intérieur du Conseil Municipal comprenant 35 articles, dont le texte est ci-joint.

5 voix CONTRE
Adopté à la majorité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général